



Syndicat des Producteurs de Miel de France
S.P.M.F
Chambre d'agriculture du Gers. Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH cedex
Web : <https://www.spmf.fr/> E-Mail : secretariat@spmf.fr

Président : JOËL SCHIRO.
2 IMPASSE DU BOIS. 65350 BOULIN.
TEL. 05.62.33.23.53.
Portable : 06.09.71.99.18
Mail : jschiro@miel-de-france.com

ITSAP
INRAE-UR 406 A&E Domaine St Paul
Site Agroparc-228 Rte de l'Aérodrome
CS 40509
84914 AVIGNON CEDEX 9.

Objet : expérimentation combinée entre le terrain et les laboratoires afin de savoir distinguer le nectar (miel récolté immature) du miel conforme élaboré par les abeilles (miel mature).

Y a-t-il possibilité de contribuer à mettre au point une méthode d'analyse ?

TARBES, le lundi 7 avril 2025

Monsieur le directeur, cher Axel,

Concernant le sujet du contrôle de l'authenticité du miel, nous sommes dans une impasse. Deux enceintes de débats sont concernées :

1. La plateforme miel de l'union européenne,
2. Le groupe miel de l'iso qui, après 7 ans de discussions, vient de terminer, avec d'énormes difficultés, le texte qui sera soumis aux votes des pays....

Il y a plusieurs difficultés scientifiques qui empêchent d'aboutir. La première, celle qui existe en amont de toutes les autres, c'est, jusqu'à présent, l'impossibilité, pour les laboratoires de déterminer si le miel qu'ils sont chargés d'analyser a été récolté mature (c'est à dire après les 4 à 8 jours de travail des abeilles pour transformer le nectar en miel, voir le & 2.1 du CODEX et annexe 1.1 de la directive), ou immature comme le plus souvent en Chine, quasiment chaque jour en secouant les cadres, ou, au mieux, en ne mettant qu'une hausse par ruche sans attendre que la miellée ne soit terminée.

Les scientifiques et techniciens chargés de ce sujet, ne prennent pas suffisamment en compte que, avant d'être une volonté de frauder, l'adultération par sirops exogènes est une nécessité. Il s'agit d'empêcher ou retarder la fermentation avant d'arriver à l'usine où sera pratiquée la dessication et toutes les manipulations (rajout d'enzymes et autres méthodes de falsification), destinées à tromper les laboratoires.

En résumé, c'est en partant de la récolte du miel immature que l'on parviendra à la mise au point des méthodes de contrôle qui, malgré les progrès récents, sont encore insuffisantes.

En fait, il manque une expérimentation scientifique facile à concevoir mais difficile à réaliser dans la mesure où **cela ne peut se faire que localement avec des ruches à proximité du lieu d'expérimentation**.

Une miellée dure généralement entre une et 4 semaines. Il faudrait, **sur la même miellée**, analyser le nectar chaque un, ou deux jours (soit le plus souvent à plus de 40% d'eau mais il serait intéressant de suivre la baisse au fur et à mesure), puis, à la fin, le miel mûr prêt à être récolté (le plus souvent à moins de 18%).

Nous sommes bien entendu disposés à participer au protocole dans la mesure où, ne serait-ce que pour effectuer les analyses, il faudra élaborer une méthode de stockage et/ou d'expédition aux laboratoires qui permette une conservation parfaite des échantillons.

Un des arguments des fraudeurs consiste à dire que c'est le même produit qu'il est impossible de différencier.

Concernant le financement, nous souhaitons que le don de 6 252,38 euros effectué le 30/05/2022 à l'ITSAP pour le compte du SPMF puisse servir d'amorce au financement qui, nous semble-t-il, s'impose comme une priorité. Nous pourrons bien entendu apporter notre expertise technique si nécessaire afin de participer au dossier.

Dans l'espoir que cela pourra se faire dans les meilleurs délais possibles et restant à disposition pour de plus amples explications techniques si nécessaire...

Cordialement....

Pour le SPMF
Le Président
Joël Schiro

Avec mes meilleurs sentiments

